



03064744

RESERVE AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

De

Le

NINANT

9/6/2003

RESERVE AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur Belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

1. Inscription :

- ☐ Registre des groupements Européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n° FORM_IV_RC_NUMÉRO

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°

- ☐ Registre des sociétés agricoles → nr.

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

> LE FIEF DE LIBOICHANT

3. Forme juridique (en entier)

> Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

> Rue de Liboichant 44 5550 CHAIRIERE

5. Registre de commerce (siège tribunal + n°)

> 48.444

6. Numéro T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujéti)

> 474 487 178

7. Objet de l'acte

> NOMINATION

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur Belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la dispositions des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

D'un procès-verbal d'assemblée générale du 1^{er} avril 2003, l'assemblée générale a décidé de

- de nommer aux fonctions d'administrateur. Monsieur DAUBY Yannick Albert Bernard, né à Libramont-Chevigny le 11 janvier 1979, domicilié à OIZY, 76, Six-Planes Son mandat prendra fin après l'assemblée générale annuelle de deux mille neuf
- De conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, délivré aux fins d'insertion aux annexes du Moniteur Belge, le 02.04.2003 déposé en même temps que la copie conforme de l'assemblée générale du 01^{er} avril 2003.

Signé par l'administratrice déléguée
Véronique LANNOO

Grandeur minimum du caractère à respecter :

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numero du chèque ou de l'assignation : NO_CHEQUE

Numero du compte COMPTE_CHEQUE

Signatures + Nom en qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait d'acte comporte plus d'une page